



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 12 avril 2022 DELIBERATION

Rapporteuse : Mme Marie-Lyse BISTUÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA,
Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE,
M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

Etaient absent-e-s :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

1 - BUDGET PARTICIPATIF : PROJETS RETENUS SUITE AU VOTE CITOYEN

Dans le cadre de sa politique en faveur de la démocratie participative, la majorité municipale a mis en place un budget participatif permettant aux citoyens.ne.s oloronais.es. de participer à la vie de la cité en proposant des projets ou des actions qui leur tiennent à cœur en direction des autres habitant.e.s de la Commune.

Les projets qui entrent dans le cadre du budget participatif sont destinés à améliorer le cadre de vie et à contribuer au bien-vivre ensemble.

Une enveloppe de 50 000.00 € a été prévue au budget primitif 2022 pour financer les projets retenus.

Des critères, une méthode, ainsi qu'un calendrier ont été élaborés par les élu.e.s de la commission démocratie participative.

Le dépôt des appels à projets a eu lieu du 1^{er} octobre au 15 décembre 2022. 8 projets ont été déposés dans l'urne installée à l'entrée de la mairie et en numérique via la plateforme de Gestion Relation Citoyenne du site Internet de la Commune.

Après une phase d'étude par les services municipaux, la Commission Démocratie Participative s'est réunie le 4 mars 2022 en Salle du Conseil municipal pour examiner les projets. A l'issue de cette commission, 4 projets répondant à l'ensemble des critères ont été retenus. Les projets retenus sont les suivants :

- City stade devant la piscine et le skate park par Joris ETCHEGOIN et Colette CAMOU-JUNCAS

Le city stade est un terrain multisports (football, handball, basketball et filet multisports). La gratuité et le libre accès permettent un mélange intergénérationnel, tissant un lien social important pour notre ville.

Qu'il s'agisse des lycéens, collégiens ou d'élèves de primaire de la ville, d'une activité familiale ou entre amis, l'intérêt d'une telle structure est évident.

Redonner le goût de la pratique sportive à toutes les classes sociales devient un besoin impérieux à une époque où réseaux sociaux, jeux vidéo, et autres addictions aux écrans deviennent inquiétants.

Ce projet apporterait du bien-être et redonnerait l'envie du vivre ensemble aux habitants de notre commune.

Mens sane in corpore sano (un esprit sain dans un corps sain) deviendrait la devise de notre City stade.

- Plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes et mise en valeur et entretien des espaces verts (lotissement Darmaillacq) par Nathalie DUR, Isabelle ALTOLAGUIRE et Michel BARRERE

Ce lotissement présente une particularité à valoriser : à chaque entrée, de petits espaces verts et un terrain nu, plus central de 1600 m², avec un passage piétonnier le traversant. Tous ces espaces verts nous paraissant bien tristes, pourquoi ne pas les transformer en petites prairies fleuries ?

Cela facilitera l'entretien et réduira les coûts, rendra plus agréables les abords du lotissement en limitant l'utilisation des engins mécanisés et bruyants. Ce projet pourrait aussi concerner d'autres quartiers et leurs petits espaces verts.

Quelques idées pour le grand espace vert : aménagement d'un enclos pour 2 brebis (rotations prévues régulièrement, pour éviter toutes nuisances) délimité par une clôture laissant le libre passage aux promeneurs ; plantation d'arbres, fruitiers de préférence ou variété ancienne, d'arbustes ; un hôtel à insectes, important pour l'environnement et la pollinisation ; une table et 2 bancs pour profiter de ce nouvel espace plus agréable.

Avec tous ces aménagements, cet espace public ouvert à tous, serait un lieu de vie, d'échange et de partage.

- **Parc de street workout au Parc Bourdeu par Kevin REMONDIERE**

Parc de street workout (callisthénie) implanté au centre d'Oloron Sainte-Marie.

La callisthénie (du grec : beau et force) est un véritable phénomène de mode. Ces parcs sont implantés dans toutes les grandes villes françaises ou internationales. Ils consistent en des agrès variés (barres parallèles, human flag, barres de tractions...) permettant de s'amuser et de renforcer son corps en même temps.

C'est aussi un lieu d'échanges, où l'on prend soin de soi au travers de la culture physique, ensemble. Polyvalent et durable, ce parc attirera tous les amateurs de culture physique d'Oloron Sainte-Marie et ses environs.

L'engouement pour cette discipline est incroyable sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Tik Tok...). C'est l'équivalent en extérieur et gratuit du sport «cross fit» que l'on retrouve dans toutes les salles de sport.

Toutes les catégories sociales pourront profiter d'un moment ludique, agréable et bénéfique en ce lieu.

- **Eloge des vagabondes, création de fresques et jardins au quartier de Sègues par Natacha SANSOZ, association TRAM-e**

Création d'une œuvre valorisant le patrimoine local (végétal, historique et humain) du quartier de Sègues. En Gascon, la Sègues signifie « la ronce », cette rue d'Oloron était anciennement ouverte sur un terrain où il n'y avait que des broussailles, des ronces.

Aujourd'hui, l'association culturelle TRAM-E souhaite mettre en lumière ce quartier multiculturel, en invitant les habitants à mettre en commun leurs récits, leurs savoirs, leurs cultures dans le but de réaliser une œuvre symbolique chargée de ces multitudes : une sorte d'herbier vivant, peint.

Cet ensemble d'œuvres murales, partira du rond point de la JAO, et se prolongera sur l'entrée du quartier en investissant le mur extérieur de la crèche « Crèch'n do ».

Dès le printemps, les habitants seront invités à des marches exploratoires sur le quartier, des ateliers de pratique artistique, réunissant des artistes et une herboriste en vue de co-construire le visuel de l'œuvre. Ces éléments picturaux seront associés à la création d'objets édités (cartographies, livres-objets, signalétiques) mettant en valeur le projet.

A compter du 10 mars 2022, les oloronais ayant plus de 10 ans ont eu la possibilité de voter par papier ou par internet pour 1 projet. Les votes sont clôturés le 3 avril 2022 à minuit.

Le 4 avril 2022, le dépouillement de l'ensemble des bulletins de vote est prévu en présence de Maître LE CLEZIO, huissier de justice assermenté, par des agents de la ville et une élue. 442 personnes ont voté lors de ce deuxième budget participatif.

Suite à cette vérification, le résultat définitif est le suivant :

- **City stade devant la piscine et le skate park** : 189 votes
- **Plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes et mise en valeur et entretien des espaces verts (lotissement Darmaillacq)** : 49 votes
- **Parc de street workout au Parc Bourdeu** : 46 votes
- **Eloge des vagabondes, création de fresques et jardins au quartier de Sègues** : 32 votes

Les projets qui remportent le plus de voix sont le City-stade devant la piscine et le skate park et la Plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes et mise en valeur et entretien des espaces verts (lotissement Darmaillacq).

VU le résultat des votes du budget participatif,

VU le rapport de Maître LE CLEZIO, huissier de justice, dressé en date du 4 avril 2022,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **ATTRIBUE** la somme de 40 000 € pour la réalisation du projet : City-stade devant la piscine et le skate park.

- **ATTRIBUE** la somme de 10 000 € pour la réalisation du projet : Plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes et mise en valeur et entretien des espaces verts (lotissement Darmaillacq).

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 19/04/2022



Bernard UTHURRY

